

**COMMUNIQUE N°23 DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES
SOCIALES SUR LE SUVI DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE RIPOSTE
FACE A LA MALADIE A CORONAVIRUS**

Conformément à son engagement de tenir informer l'opinion nationale et internationale sur la situation épidémiologique au Mali, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales communique, ce jour 29 mars 2020, il a été enregistré deux (2) nouveaux cas de COVID-19. Les 2 cas sont des Communes III et V du district de Bamako.

Il est à préciser qu'à ce jour, aucun des malades atteints de COVID-19, pris en charge par nos structures de santé, n'est décédé. Cependant, nous avons enregistré au CSREF de la Commune VI du district de Bamako, un cas de décès constaté à l'arrivée le jeudi 26 mars 2020. Il s'agit d'un homme de 71 ans qui, après un séjour médical en Europe, est rentré au Mali. A la réception du corps au CSREF, les signes décrits par les parents lors de l'interrogatoire renvoyaient à la maladie à COVID-19. Ainsi, le prélèvement post-mortum effectué par les agents de santé s'est révélé positif au COVID-19 au laboratoire le 28 mars 2020. En conséquence, les personnes-contact du défunt ont été mises en auto-isolement, et sous surveillance médicale.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales invite les populations à rester sereines et à respecter les mesures de prévention.

**Bamako, le 29 mars 2020
P/Le Ministère PO
Le Secrétaire Général**



**Dr Mama COUMARE
Chevalier de l'Ordre National**

